



CLOONEY BIO



Sécurité et double destination
dans le groupe précoce

POINTS FORTS

Excellente vigueur au départ
Bonne régularité de rendement
Très bonne teneur en UFL, profil amidon

Grain &
Fourrage
Précoce

Groupes
G1
S1

SITUATION OFFICIELLE Inscrit au CTPS France en 2021

BESOIN EN SOMME DE T°C Semis-Floraison : 850°C
(base 6°C) pour 32 % de H₂O : 1690°C
pour 32 % de M.S. : 1430 à 1470 °C

OBJECTIF DE PEUPLEMENT CONSEILLÉ (en plantes/ha)
EN GRAIN & EN FOURRAGE

Très haut potentiel : 105 000 pl
Terres profondes : 100 000 pl
Terres séchantes Faible RU : 95 000 pl

Pour le réglage du semoir, tenir compte des pertes éventuelles à la levée, en fonction des conditions de semis

PROFIL AGRONOMIQUE

• Vigueur de Départ	● ● ● ● ●
• Aptitude à rester vert	● ● ● ○ ○
• Tolérance à la verse	● ● ● ● ○
• Gabarit	Très court ● ● ● ● ○ Haut
• Hauteur insertion d'épi	Basse ● ● ● ○ ○ Haute
• Port de feuilles	Retombant ● ● ● ○ ○ Dressé

PROFIL MALADIES

• Tolérance au charbon des inflorescences	● ● ● ● ○
• Tolérance à l'helminthosporiose	● ● ● ○ ○
• Etat sanitaire des épis	● ● ● ● ●
• Tiges creuses	● ● ● ● ○

Semences issues de l'Agriculture Biologique Seeds from Organic Farming



PRODUCTION DES SEMENCES

L'Agriculture Biologique est un mode de production qui recourt à des pratiques culturales et d'élevage limitant l'utilisation d'intrants chimiques. Elle exclut notamment l'usage des produits chimiques de synthèse et des OGM. Une semence commerciale certifiée « Agriculture Biologique » (AB) est une semence dont :

- La multiplication au champ a été conduite conformément aux règles de l'Agriculture Biologique
- Le process (récolte, calibrage, stockage, conditionnement, transport, étiquetage,...) respecte ces mêmes règles.

TRAITEMENT DES SEMENCES

Les semences de maïs AB sont livrées sans traitement de semences.

CERTIFICATION

L'ensemble des variétés BIO/AB commercialisées par Limagrain Europe figure sur les certificats de Limagrain Europe.

La certification du mode de production biologique a été délivrée par l'organisme de contrôle qui atteste que notre société s'est engagée à respecter les règles de production biologique en vigueur. Elle est apte à faire produire, à préparer et à commercialiser des produits conformes au mode de production biologique.

Les partenaires de Limagrain pour la multiplication et le conditionnement de semences disposent également de la double certification « Biologique ».



Réseau Développement Marque Advanta® en France


ADVANTA®
Le maïs. Différemment

Mise à jour : 10/02/2023



Cet imprimé a été réalisé dans le respect des normes du label Imprim'Vert.

